

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 24 (1994)
Heft: 7-8

Rubrik: Courrier des lecteurs : votre avis nous intéresse!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'avez détesté. Votre magazine «aînés-général» vous fait réagir. Vous avez envie de faire connaître votre opinion.

Ecrivez-nous.

Les meilleures lettres seront récompensées par un livre...

«Aînés-général»
Case postale 2633
1002 Lausanne



L'Agenda des Aînés

L'émission que RSR La Première consacre aux auditeurs du troisième âge se poursuit. Produite par Jean-Charles Simon et présentée par Daniel Fazan, elle propose un certain nombre de rendez-vous qui concernent tout particulièrement un public à l'affût des manifestations organisées à travers la Suisse romande.

C'est également l'occasion d'entendre des musiques et des chansons du passé qui, qui trouvent ici une place de choix.

(L'Agenda des Aînés, dimanche 3 juillet de 21 heures à 21 h 30, sur RSR La Première.)

L'amour des escargots

Dès janvier 1994, je suis l'heureuse lectrice de votre passionnante revue. Je ne sais qui remercier de m'avoir fait ce cadeau apprécié. J'ai notamment aimé la rubrique de Pierre Lang consacrée aux hermaphrodites.

Dans mon jardin, j'ai assisté à l'embrassade telle qu'elle y était décrite. Je me permets de compléter la description. Après une approche interminable, faite d'attouchements, de recul, de frottements qui évoquent une intimité émouvante, une boule blanche bleuâtre, grosse comme une fraise des bois, apparaît sur le côté droit de la tête de chacun des escargots, d'où émerge, chez les deux sujets en même temps, le dard qui percera la partie femelle du partenaire pour y déposer ses spermatozoïdes.

La fécondation est simultanée, chacun donne en recevant. Cela a duré une journée entière, dans la magnificence des fleurettes et des feuillages nouveaux. Vous pouvez imaginer mon intérêt passionné (...) Cela dit, je remercie Pierre Lang qui, le premier, m'a révélé par la télévision la vie émouvante, intelligente des créatures animales qui résolvent leurs problèmes bien mieux que ne le font les humains.

Anne Hadorn
2056 Dombresson

Pour sa lettre, M^{me} Hadorn gagne le livre du mois

Annnonce valable

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous lisons vos articles sur le jass dans le magazine «aînés-général». Nous aimerions vous soumettre un problème. Nous jouons à la mise. Je suis seule et le pli me revient: je tire les cartes quelques centimètres pour les saisir quand un joueur fait une annonce. Il prétend que les cartes n'étaient pas retournées et que son annonce est valable. Qu'en pensez-vous?

Germaine Kurth
Collège 9
2013 Colombier

(Réponse de Georges Aubert)

Le règlement est clair à ce propos. Si l'annonce en question a été faite par le dernier joueur, elle est valable. Si elle a été annoncée par le premier, le deuxième ou le troisième joueur, elle est irrecevable, sa carte ayant été recouverte par une autre.

Le bon tube

Monsieur, juste une petite remarque: une faute s'est glissée dans votre article «Une vitamine magique» (N° 5 de mai dernier). Vous dites: «... une malformation du tube digestif...» Je pense que vous avez voulu dire: «tube neural»? En effet: définition du «Spina Bifida»: «Malformation congénitale dans laquelle une partie d'une ou de plusieurs vertèbres n'a pas achevé son développement, laissant à découvert une partie de la moelle épinière...» Avec mes meilleures salutations...

M^{me} G. Perret-Reneaud
Ruchonnet 25
1337 Vallorbe

(Réponse de Jean V.-Manevy)

Honteux! Je suis honteux de mon lapsus. Votre dictionnaire a raison, c'était «tube neural» qu'il fallait écrire. Si j'avais utilisé le terme scientifique «arc neural», ma plume n'eût pas pu glisser. Merci de votre bonne mise au point. Très amicalement vôtre...

Rendons à César

Dans notre enquête sur «Les prisonniers du silence», parue dans le N° 4 d'avril dernier, nous avons publié un article consacré à la lecture labiale. Cet article, intitulé «Lire sur les lèvres», était signé Sylvia Berruex. Nous tenons à préciser que le document originel a été réalisé en étroite collaboration avec la Commission de lecture labiale de la Société romande pour la lutte contre les effets de la surdité, dont le secrétariat général est situé rue des Sablons 12, à Neuchâtel.

Avec nos excuses pour cette omission.
(Réd.)